



Le Covid-19, "une difficulté de plus" dans la scolarité des élèves handicapés

Les protocoles sanitaires qui encadrent désormais la vie des établissements imposent de nouvelles contraintes aux élèves handicapés et à leur famille. La rentrée d'Elise, 9 ans, n'a pas eu grand-chose de « normal ». Si elle a pu retourner à l'école comme tous les enfants, cette élève de CM1, malvoyante, a connu une scolarité « altérée » par la crise sanitaire. « Elle se sert beaucoup de l'ouïe pour se repérer, apprendre, et surtout être en lien avec les autres, mais le port du masque amenuise et altère les sons », explique Cécile, sa mère, âgée de 42 ans (les parents qui se sont confiés lors de notre appel à témoignages ont souhaité conserver l'anonymat). Sans compter que son accompagnante, qui l'aide en classe au quotidien, « fragilisée par la pandémie, a été arrêtée deux mois et n'a pas été remplacée ». Elise, bien que peu autonome, a dû se débrouiller seule, au prix d'« efforts considérables » pour suivre sa scolarité. « Et l'année est loin d'être finie », soupire Cécile.

Environ 9 800 d'entre eux sont en scolarisation partagée

A l'instar d'Elise, 408 000 enfants en situation de handicap sont scolarisés en France, un peu plus de 80 000 en établissements hospitaliers ou médico-sociaux et près de 337 800 en « milieu ordinaire », dans les établissements scolaires. Environ 9 800 d'entre eux sont en scolarisation partagée. Depuis neuf mois, l'épidémie de Covid-19 leur impose de nouvelles contraintes dans une scolarité qui relève déjà souvent du parcours du combattant. Au-delà des inquiétudes que peut susciter la santé fragile de certains élèves, le retour dans les établissements s'est surtout accompagné de nouvelles règles à l'origine, dans plusieurs cas, de tensions entre les impératifs sanitaires et les besoins spécifiques des enfants handicapés.

« Le plus dur, c'est de maintenir la distance »

L'application des gestes barrières s'avère notamment délicate ou préjudiciable à l'apprentissage des enfants. A commencer par le port du masque, qui n'est pas possible pour tous. Une dérogation prévoit ainsi que les personnes handicapées puissent en être dispensées sur présentation d'un certificat médical. Ce qui n'est pas sans susciter des bras de fer et des inquiétudes dans certains établissements, selon Nicolas Eglin, de la Fédération nationale des associations au service des élèves présentant une situation de handicap.

« Avec les masques opaques, ces élèves sont exclus de la communication à l'école », dénonce Didier Voïta

Le masque peut aussi compliquer le travail en classe : « C'est une barrière pour travailler les sons et l'articulation, alors que mes élèves ont des troubles orthophoniques », explique Sophie (le prénom a été changé), enseignante en unité localisée pour l'inclusion scolaire (ULIS). Plusieurs associations déplorent que tous les enseignants en contact avec des enfants handicapés, notamment sourds et malentendants, ne soient pas encore équipés de masques transparents, malgré la commande de 300 000 masques annoncée en septembre par le gouvernement. « Avec les masques opaques, ces élèves sont exclus de la communication à l'école », dénonce Didier Voïta, de l'Union des associations nationales pour l'inclusion des malentendants et des sourds.

Il est par ailleurs presque impossible pour certains personnels de se tenir éloignés des enfants, comme le veut le protocole. « C'est le plus dur », confie Hélène Renieville, accompagnante d'élèves en situation de handicap (AESH) en collège. Ils acceptent le masque et le lavage des mains, mais beaucoup ont besoin que l'on soit physiquement proche d'eux lors des apprentissages ou lors de crises d'angoisse. »

« Davantage de difficultés »

L'épidémie accroît également le risque d'être absent, pour les élèves comme pour les encadrants. « Les accompagnants ne sont jamais remplacés, donc dès qu'ils sont malades, cas contact, ou considérés comme vulnérables, l'enfant n'est plus suivi par un AESH », précise Guislaine David,

porte-parole du Snuipp-FSU, premier syndicat du primaire.

Les associations constatent que les interventions des professionnels médico-sociaux sont remises en cause dans certaines écoles

Cet écueil n'est pas nouveau mais, comme d'autres, se trouve exacerbé par la crise sanitaire. « Les familles nous rapportent davantage de situations problématiques, le Covid-19 ne leur simplifie pas la donne », estime Bénédicte Kail, conseillère nationale APF France handicap éducation familles. Les associations constatent par exemple que les interventions des professionnels médico-sociaux sur le temps scolaire sont remises en cause dans certaines écoles pour éviter un trop grand nombre d'allées et venues.

Les témoignages recueillis par Le Monde se font aussi l'écho de ces contraintes. Comme cette mère de famille dont la fille de 12 ans, scolarisée dans un institut médico-éducatif, a vu son temps de présence réduit de quatre à deux jours pour éviter que les enfants soient trop nombreux.

Ou cette enseignante en ULIS dans le Haut-Rhin qui « n'a jamais eu autant de difficultés » à intégrer ponctuellement ses élèves handicapés dans les « classes ordinaires » de ses collègues car ces « inclusions », au cœur du fonctionnement des ULIS, contreviennent à la limitation du brassage des élèves.

Ou encore ce père d'un adolescent de 16 ans qui raconte que son fils, élève en CAP, a été « mis à l'écart » de sa classe car il ne portait pas de masque en vertu de la dérogation – que la direction de l'établissement refuse d'appliquer. Il a finalement été décidé qu'il suivrait ses enseignements généraux à distance quand ses camarades vont toujours au lycée.

Garder les élèves en classe

A quel point ces situations sont-elles fréquentes ? Conduisent-elles à la déscolarisation de certains enfants ? Le ministère de l'éducation nationale ne dispose pas de chiffres qui permettraient de le savoir. Pour les associations, le problème n'est pas tant la déscolarisation que la multiplication des prises en charge incomplètes ou inadaptées en raison des différentes interprétations et applications du protocole sanitaire sur le terrain.

Chaque fois, « ce sont des ruptures dans les parcours et des pertes de chances pour les enfants », déplore Sonia Ahehehinnou, vice-présidente de l'Union nationale des associations de parents, de personnes handicapées mentales et de leurs amis, qui rappelle que l'épidémie vient s'ajouter à des problématiques préexistantes, comme le manque de places en établissements spécialisés ou d'AESH, malgré la hausse des effectifs

Reste que le retour à l'école a été un soulagement pour la plupart des familles, qui s'inquiétaient aussi de l'onde de choc du premier confinement sur les apprentissages des élèves après deux mois d'interruption de leur prise en charge et des cours à distance difficiles à suivre sans accompagnement pour certains.

Faute de présence à l'école, cet enfant autiste de 6 ans « a perdu tous ses repères et a énormément régressé »

« Ça a été très dur », se souvient par exemple Agnès, membre de l'association Autisme sans frontières et mère de deux enfants autistes de 8 et 6 ans. Faute de présence à l'école et de prise en charge médico-sociale, le plus jeune, aujourd'hui en CP, « a perdu tous ses repères et a énormément régressé, il n'était plus capable de se tenir à table ou d'écouter une consigne », raconte-t-elle. Seule la présence d'une éducatrice à domicile à partir de la mi-avril puis le retour à l'école le 11 mai lui ont permis de progresser à nouveau.

Juliette craignait aussi d'avoir à revivre le quotidien chaotique du printemps et est soulagée que son fils de 8 ans, atteint d'un important retard de développement, puisse aller à l'école et bénéficier de son accompagnement médico-social. « La vie est tout à fait (a)normale », résume, avec ironie, cette cadre de 40 ans. Si ce n'est qu'il rentre tous les jours avec ses masques trempés de salive... »

« Même si les habituer aux nouvelles règles prend du temps, le retour de l'environnement scolaire leur a fait beaucoup de bien », insiste Anne-Marie Turroques, directrice d'une école privée

bordelaise comprenant une ULIS. Comme plusieurs familles et associations, elle espère que les établissements pourront continuer à accueillir les enfants et que le suivi des élèves en situation de handicap n'aura pas à pâtir davantage de cette crise aussi sanitaire que sociale.

Eléa Pommiers